

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2020

---

DETTE SOCIALE ET AUTONOMIE - PJLO - (N° 3018)

## AMENDEMENT

N° 5

présenté par

Mme De Temmerman, Mme Bagarry, Mme Chapelier, M. Chiche, Mme Yolaine de Courson,  
Mme Gaillot, M. Julien-Lafferrière, M. Orphelin, Mme Tuffnell et Mme Wonner

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.